Regional Tariff Response Initiative (RTRI)

The Government of Canada is helping Canadian businesses and industries respond to global trade pressures

The Government of Canada is helping businesses affected by tariffs address financial pressures, strengthen competitiveness, diversify markets, and build long-term resilience. In Northern Ontario, FedNor delivers the Regional Tariff Response Initiative.

Who can apply?

Businesses must:

- Be incorporated and operating in Northern Ontario
- Have at least $1 million in annual revenue in one or both of the last two fiscal years
- Have been viable prior to March 21, 2025
- Demonstrate direct or indirect impacts from ongoing trade disruptions or tariffs

Types of Support Available

Liquidity Assistance

Funding for businesses experiencing tariff-related financial pressures. This support is intended to help companies maintain Canadian operations and retain employees while responding to trade disruptions and planning for longer-term resilience.

Non-repayable funding:

- *Up to $2 million*
- *Up to 50% of eligible costs*

Pivot Projects

Investments for businesses undertaking activities that improve productivity, increase competitiveness, and reduce exposure to future trade disruptions.

Non-repayable funding:

- *Up to $1 million for projects with local or regional economic benefits*
- *Up to 50% of eligible costs*

Repayable funding:

- *Over $1 million for larger scale transformative projects*
- *Up to 75% of eligible costs*

What are some eligible activities for pivot projects?


Digitization, automation and technology adoption


Market development and expansion


Supply chain strengthening


Strategic partnerships and trade diversification


Productivity improvements and process modernization


Reshoring production, R&D and expertise

Get started

Not sure where to start? Scan the QR code to learn about the Regional Tariff Response Initiative. Our officers can discuss your project, assess eligibility, and help identify the most appropriate funding opportunity for you.

fednor.canada.ca

Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT)

Le gouvernement du Canada aide les entreprises et les industries canadiennes à faire face aux pressions commerciales mondiales

Le gouvernement du Canada aide les entreprises touchées par les droits de douane à faire face aux pressions financières, à renforcer leur compétitivité, à diversifier leurs marchés et à renforcer leur résilience à long terme. Dans le Nord de l'Ontario, FedNor met en œuvre l'Initiative régionale de réponse tarifaire.

Qui peut présenter une demande ?

Les entreprises doivent :

- être une entreprise à but lucratif constituée en société, située et active dans le Nord de l'Ontario;
- avoir généré un chiffre d'affaires annuel d'au moins un (1) million de dollars au cours d'un ou des deux derniers exercices financiers;
- avoir été viable avant le 21 mars 2025
- démontrer les répercussions directes ou indirectes des perturbations commerciales ou des droits de douane en cours

Types de soutien disponibles

Soutien de la liquidité

Financement destiné aux entreprises confrontées à des pressions financières liées aux droits de douane. Cette mesure vise à les aider à maintenir leurs activités au Canada et à préserver leurs emplois tout en s'adaptant aux perturbations commerciales et en planifiant leur résilience à long terme.

Financement non remboursable :

- *Jusqu'à deux (2) millions de dollars*
- *Jusqu'à 50 % des coûts admissibles*

Projets de réorientation

Investissements pour les entreprises qui réalisent des projets visant à bonifier leur productivité, à accroître leur compétitivité et à réduire leur exposition à de futures perturbations commerciales.

Financement non remboursable :

- *Jusqu'à un (1) million de dollars pour des projets générant des retombées locales ou régionales*
- *Jusqu'à 50 % des coûts admissibles*

Financement remboursable :

- *Plus d'un (1) million de dollars pour des projets de transformation de plus grande envergure*
- *Jusqu'à 75 % des coûts admissibles*

Quelles activités sont admissibles pour les projets de réorientation?



Numérisation, automatisation et adoption de technologies



Développement et expansion des marchés



Renforcement de la chaîne d'approvisionnement



Partenariats stratégiques et diversification du commerce



Amélioration de la productivité et la modernisation des processus



Relocalisation de la production, de la R-D et de l'expertise

Pour commencer

Vous ne savez pas par où commencer ? Balayez le code QR pour en savoir plus sur l'Initiative régionale de réponse tarifaire. Nos agents peuvent discuter de votre projet, évaluer son admissibilité et vous aider à déterminer la possibilité de financement qui vous convient le mieux.

fednor.canada.ca